



ESAGE

L'ÉCOLE DES ASSISTANTS &
DES RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME DE FORMATION

MASTERE MANAGER DES RESSOURCES HUMAINES

Titre niveau 7 enregistré au RNCP fiche 40244

CENTRES DE FORMATION

Paris, Lyon, Lille

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans / 910 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

CERTIFICATEUR

TALIS COMPÉTENCES & CERTIFICATIONS



ESAGE

L'ÉCOLE DES ASSISTANTS &
DES RESSOURCES HUMAINES

Le Manager des Ressources Humaines occupe une position centrale au sein des organisations, pour accompagner les transformations de l'entreprise, induites par une évolution accélérée de son environnement et une pression concurrentielle grandissante, qui l'amènent à devoir concevoir de nouvelles formes organisationnelles, développer des approches de marché différenciantes et parfois redéfinir son business model.

Public et prérequis

Le Titre Manager des Ressources Humaines (MRH) de niveau 7 est accessible en 2 ans à l'issue d'un parcours de formation validé de niveau 6 (L3 ou 180 ECTS) ou se prévaloir d'une expérience professionnelle significative, notamment dans le domaine et pouvoir de ce fait accéder à la préparation du titre par la voie de la VAPP.

L'admission, est possible directement en 2^{ème} année (M2) sous réserve de l'obtention d'un bac+4 dans le même domaine de formation.

Dénomination

Le Titre Manager des Ressources Humaines (MRH) de niveau 7 est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), par décision d'enregistrement de France Compétences en date du 28 février 2025 sous le numéro RNCP 40244.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40244/>

Code diplôme : 16X31501

Code NSF 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Le Titre Manager des ressources humaines (MRH) est délivré par Talis Compétences & Certifications.

Le Titre Manager des Ressources Humaines est constitué de 4 blocs de compétences :

- Bloc 1 - Elaborer la stratégie ressources humaines de l'entreprise
- Bloc 2 – Superviser la gestion des ressources humaines
- Bloc 3 – Développer la marque employeur
- Bloc 4 – Manager le service RH

V.A.E (Validation des Acquis de l'Expérience)

Le Titre Manager des Ressources Humaines (MRH) est également accessible par la voie de la VAE.

Pour accéder au portail gouvernemental pour la VAE : www.vae.gouv.fr

La première étape de candidature, le livret 1 est téléchargeable et gratuit sur le site :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R10282>

L'ESAGE n'accompagne pas les VAE.

Pour toute information contacter Talis Compétences et Certifications : contacts@talis-cc.com



L'ÉCOLE DES ASSISTANTS &
DES RESSOURCES HUMAINES

Modalités de la formation

Début de la formation : octobre 2025

- Rythme d'alternance : Chaque semaine
 - 1 jour en centre
 - 4 jours en entreprise
- Formation en présentiel sur nos sites de Paris, Lyon et Lille
- Pré-inscription en ligne sur notre site internet Admission sur dossier et entretien
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs

Compétences visées

- Elaborer la stratégie ressources humaines de l'entreprise
- Accompagner la transformation sociale de l'entreprise
- Piloter la politique de développement des ressources humaines
- Piloter la gestion sociale du capital humain
- Manager le service ressources humaines

Contenu de la formation

En 1^{ère} année de la formation :

Bloc 1 - ÉLABORER LA STRATÉGIE RESSOURCES HUMAINES DE L'ENTREPRISE

- Dispositif de veille et d'audit
- Cartographie des métiers
- Outils de business intelligence pour la décision stratégique (IA)
- Droit social et du travail

Bloc 2 – SUPERVISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Gestion sociale et administrative du personnel
- Administration de la paie
- Contentieux, litiges et mesures disciplinaires
- Système d'évaluation et de la performance

Bloc 3 – DÉVELOPPER LA MARQUE EMPLOYEUR

- Stratégie de communication de l'entreprise (on-line/off-line)
- Sourcing des candidats
- RSE et inclusion
- QVTC et flexibilité du travail



L'ÉCOLE DES ASSISTANTS &
DES RESSOURCES HUMAINES

Bloc 4 – MANAGER LE SERVICE RH

- Management
- Accompagnement au changement
- Gestion de projets complexes
- Outils de data science et de l'IA

En 2^{ème} année de la formation :

Bloc 1 - ÉLABORER LA STRATÉGIE RESSOURCES HUMAINES DE L'ENTREPRISE

- Stratégie RH
- Plan de communication interne
- Digitalisation des processus RH et utilisation du SIRH
- Plan d'actions ou de transformation RH

Bloc 2 – SUPERVISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Dialogue social
- Démarche de GEPP et gestion des talents
- Processus d'appréciations et d'entretiens professionnels
- Politique de rémunération

Bloc 3 – DÉVELOPPER LA MARQUE EMPLOYEUR

- Politique marketing RH
- Évènement RH (team building, ambassadeurs, forums, etc.)
- Expérience collaborateur
- Développement de carrière et mutation des métiers

Bloc 4 – MANAGER LE SERVICE RH

- Leadership et coaching
- Intelligence collective
- Éthique et déontologie en ressources humaines
- Neuromanagement

Bloc transversal

Modalités d'examen

L'ÉVALUATION DES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES REPOSENT SUR :

- Contrôle continu, exposés, dossiers
- Examens et présentations avec soutenance
- Épreuves certifiantes
- Projet professionnel personnel
- Mémoire professionnel et soutenance
- Mission entreprise / Évaluation professionnelle



ESAGE

L'ÉCOLE DES ASSISTANTS &
DES RESSOURCES HUMAINES

Chaque bloc de compétences peut être indépendamment préparé et faire l'objet d'une évaluation autonome. Le titre peut faire l'objet d'une validation partielle par blocs de compétences

Le titre certifié est délivré aux candidats qui satisfont aux conditions suivantes :

- Moyenne générale ≥ 10 et moyenne ≥ 10 à chaque bloc de compétences
- Note ≥ 7 pour chaque livrable et dossier certifiant
- Note ≥ 10 au mémoire et Projet Personnel et Professionnel
- Plus de 85% d'assiduité
- Durée de la mission en entreprise et qualité des missions en adéquation avec le référentiel.

Métiers

- RRH multisite/régional
- Administrateur des Ressources Humaines
- Responsable / Chef de département / Service RH
- Responsable paie et administration du personnel
- Responsable du personnel
- Responsable de la gestion des Ressources Humaines
- Responsable des Ressources Humaines
- Responsable de l'administration du personnel
- DRH adjoint
- Directeur des Ressources Humaines